



« L'éducation est surtout une question d'amour et de responsabilité qui se transmet dans le temps, de génération en génération. »

Pape François

En 2022, la situation des écoles catholiques est restée difficile, voire s'est aggravée, car l'inflation et la crise énergétique, succédant à la crise sanitaire, ont fortement impacté leurs comptes. Des projets, notamment d'investissement, ont dû être repoussés.

Les programmes d'aides de la Fondation ont été poursuivis, accompagnant le redémarrage des projets pédagogiques ou permettant le soutien d'opérations d'urgence, comme l'accueil d'enfants ukrainiens. Pour cela, la Fondation a pu s'appuyer sur des ressources d'environ 7 millions d'euros et nous vous en remercions.

Les écoles catholiques scolarisent près d'un élève français sur cinq, soit 2,1 millions d'élèves à la rentrée 2022. C'est une richesse unique pour les familles qui font ce choix, comme pour le pays tout entier. À la Fondation Saint Matthieu, nous pensons que ce « trésor éducatif » transmis par les générations passées, doit être préservé, et donc développé.

Nous nous tenons donc aux côtés des écoles catholiques, pour les accompagner dans leurs projets d'éducation et de formation des jeunes. Et pour cela, nous avons besoin de votre générosité !



Jean-Louis de Mourgues
président de 2017 à 2023



Daniel Hurstel
président

**L'ESSENTIEL
2022**



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et un projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

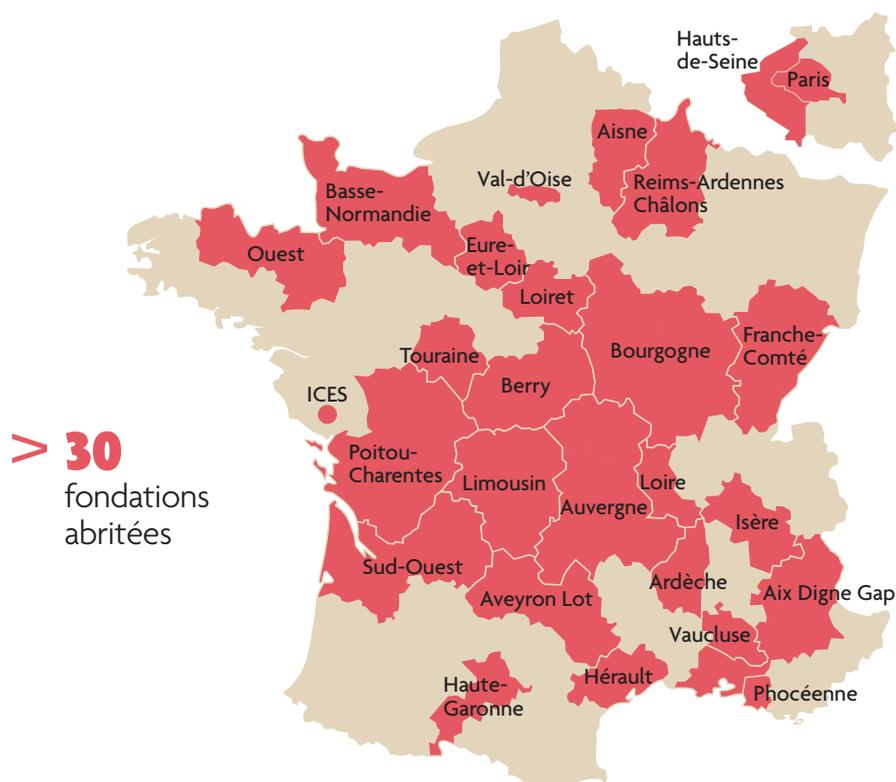
La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister.

Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'École catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est « abritante » et développe un réseau de fondations abritées ou « sous son égide », régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.



> 30
fondations
abritées

En 2022, les fondations abritées sont au nombre de 30. Début 2023, nous avons accueilli une 31^e fondation pour la Meurthe-et-Moselle et la Meuse.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

11 000 donateurs

5 331 000 € collectés

> 4 469 000 € de dons

> 863 000 € de libéralités
(legs, donations, assurances-vie,
donations temporaires d'usufruit)

Jaidemonecole.org, notre plateforme de financement participatif, a collecté à elle seule 1 372 000 euros pour les 220 projets d'établissements mis en ligne en 2022.

Elle accompagne les écoles pour mener leurs propres campagnes d'appel à dons.

C'est ainsi qu'à Paris, l'école Saint-Victor a collecté 3 600 euros pour faire de ses classes, des classes flexibles. Il s'agit d'une gestion de l'espace différente, où des îlots aménagés proposent à chacun une manière différente de travailler. L'objectif est de faire des élèves des personnes responsables, autonomes, attentionnées et reconnaissantes.

Il est important pour cette petite école de quartier qui accueille les élèves de la maternelle au CM2 d'accompagner chacun sur le chemin de la réussite. Elle a pour ambition d'être un lieu de vie paisible, un espace dans lequel adultes et enfants se regardent et se parlent avec respect.

L'école a ouvert ses portes pour un reportage réalisé en avril par la Fondation Saint Matthieu qui a passé la journée immergée dans une classe de CM1 et remercie la directrice et la maîtresse Estelle pour leur accueil et leur disponibilité.



Retrouvez ce reportage sur notre site :
www.fondation-st-matthieu.org/temoignages

Donner, léguer aux écoles catholiques, c'est assurer l'avenir de notre jeunesse

Faire un legs à la Fondation Saint Matthieu, c'est prendre des dispositions de votre vivant, afin qu'à votre décès, tout ou partie de vos biens lui soit transmis en respectant les droits de vos héritiers. Cette transmission permet de donner aux jeunes la même chance que vous : bénéficier d'une éducation de qualité fondée sur les valeurs chrétiennes.

C'est grâce à Mademoiselle Rechatin que l'école Saint-François à Saint-Étienne a pu remplacer les vieux préfabriqués des années 70 qui abritaient ses classes maternelles. En mai 2022, les nouveaux bâtiments ont été inaugurés par Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne, en présence de représentants de la Fondation Saint Matthieu et de l'Enseignement catholique. En mémoire de la bienfaitrice, la nouvelle salle de psychomotricité des maternelles a été nommée « Salle Rechatin ».



CONSEILLER ET DISTRIBUER



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parce que chaque jeune est important

Au regard des difficultés d'apprentissage au lycée, des élèves issus du Baccalauréat Professionnel, la Fondation Saint Matthieu avec l'appui du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé de l'enseignement catholique, a décidé de centrer son action sur les dispositifs pédagogiques innovants mis en place en BTS. Ceux-ci doivent permettre d'améliorer les chances de réussite et de persévérance des jeunes.

107 000 €

> **40** projets éducatifs

> **800** jeunes soutenus

En banlieue lilloise, plus de 63% des jeunes en situation de handicap inscrits en lycée se trouvent sans solution immédiate après leur sortie de lycée. Ils se retrouvent isolés à domicile, se renferment et développent de nombreuses déviations. En 2019, le lycée Saint-Martin de Roubaix a créé un dispositif d'insertion qui vise à aider les jeunes en situation de handicap à aller vers l'emploi (DIFEPH).

> **Subvention accordée 5 000 €**

Autres projets : Lycée Fénelon Brest (29), Sainte-Catherine Le Mans (72), Notre Dame de la Providence à Thionville (57), Sainte-Marthe Chavagnes à Angoulême (16)...



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Parce qu'un projet éducatif doit avoir un toit pour s'abriter

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Leur remboursement permet de nouvelles aides. Certaines fondations abritées ont également choisi d'accorder des aides directes quand le financement des projets l'exige.

2 188 000 €

> **195 000 €** d'aides remboursables

> **1 993 000 €** de subventions

> **72** projets soutenus

> **15 000** élèves environ

L'école Sainte-Geneviève à La Garenne-Colombes accueille 241 élèves. Afin de compléter d'importants travaux effectués par l'association diocésaine propriétaire, l'association de gestion a décidé d'un ensemble de travaux pour renforcer la sécurité, augmenter le nombre de sanitaires, réaménager les cours de récréation, etc. Ces travaux, budgétisés à 1 400 000 euros, risquent de subir une inflation des coûts de 100 000 euros.

> **Aide remboursable accordée**

200 000 € sur deux ans

Autres projets : Notre Dame à Longny-au-Perche (61), Sainte-Marie à Taverny (95)...



PROJETS TERRITOIRE

Parce que les petites écoles sont essentielles

En 2022, la Fondation Saint Matthieu a œuvré une nouvelle fois pour les petites écoles isolées. Sélectionnées avec les fondations sous égide, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues par des aides de la Fondation pour des projets urgents.

76 000 €

> **10** écoles aidées

> **900** élèves environ

À l'école Jeanne d'Arc de Panisières (42), les bâtiments ont plus de 120 ans. Ils se détériorent rapidement avec le temps. En 2022, la priorité était de rénover les murs qui soutenaient la cour de récréation car les infiltrations d'eau et la poussée de la terre les affaiblissaient. Par ailleurs, le changement de la chaudière était devenu urgent. Un lourd investissement de 33 800 euros, indispensable pour cette école de 80 élèves.

> Subvention accordée **10 000 €**

Autres projets: Sainte Famille à Périers (50), Saint-Joseph à Salles la Source (61), Sacré-Cœur à Richelieu (37)...



PROJETS SOLIPAIRES

Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière d'appel à dons, la Fondation Saint Matthieu accompagne les établissements pour les aider à réussir leurs campagnes d'appels à dons et met à leur disposition les outils et compétences indispensables tels que la plateforme de financement participatif **Jaidemonecole.org** (cf. p.3).

1 789 000 €

> **374** écoles engagées

> **29 000** élèves environ

L'école Sainte-Marie de Saint-Côme-d'Olt a besoin de changer 14 fenêtres. Le village étant classé, l'école doit respecter le cadre établi par les bâtiments de France. De ce fait, les fenêtres doivent par exemple être en bois sur toute une façade. L'équipe très impliquée et dynamique a décidé de lancer une campagne pour financer ces travaux coûteux.

> Grâce à vos dons, la collecte a atteint **16 380 €**

Autres projets sur Jaidemonecole.org: Saint-Pierre de Laval (53), Jeanne d'Arc de Lambesc (13), Sainte-Anne à Bain de Bretagne (35)...

LE MOT DU TRÉSORIER

L'activité de l'année 2022 a été marquée par le report de nombreux projets d'établissements catholiques, du fait de leur situation économique. La Fondation a donc été moins sollicitée pour accorder des aides remboursables et accompagner des appels à dons d'écoles.

Les dons sont donc en recul à 4,5 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros en 2021. Néanmoins, les legs et des libéralités viennent plus que compenser cette baisse et, au total, la collecte s'établit à 5,3 millions d'euros contre 5,1 millions d'euros l'an dernier.

Les charges sont de 5,3 millions d'euros, une baisse de 0,2 million d'euros qui s'explique principalement par une diminution du volume des subventions accordées par les fondations sous égide, principalement en raison du report de certains projets d'investissement.

Les frais de recherche de fonds (0,8 million d'euros) et de fonctionnement (0,3 million d'euros) sont stables en valeur absolue et représentent 21% des ressources.

Au final, la Fondation Saint Matthieu affiche en 2022 un résultat légèrement positif de 0,2 million d'euros.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2022 ont été établis avec In Extenso et certifiés par Mazars, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2022 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2022	2021	Var. %
Dons et libéralités libres	2 772	2 833	-2 %
Dons et libéralités affectés	2 559	2 256	13 %
Autres produits & divers	129	412	-69 %
Total des produits	5 460	5 502	-1%
Missions sociales	3 849	4 398	-11 %
Autres charges (y compris recherche de fonds dédiés)	1 442	1 099	31 %
Total des charges	5 291	5 498	-4 %
Résultat de l'exercice	169	4	N/A

Le total de bilan est de 14,9 millions d'euros, en augmentation de 0,8 million d'euros par rapport à l'an dernier. Les fonds propres sont, quant à eux, en légère hausse de 0,2 million d'euros, à 9,9 millions d'euros.

Peu de nouvelles Aides remboursables ayant été accordées, le remboursement des aides antérieures, poursuivi sans incident de paiement, conduit à un portefeuille d'Aides remboursables en baisse de 1,1 million d'euros et à une trésorerie en hausse de 0,9 million d'euros. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2022	2021		2022	2021
Immobilisations financières	2 141	1 678	Fonds propres	9 923	9 717
			Dont :		
			• fondation abritante	5 866	5 971
			• fondations sous égide	4 056	3 746
Aides remboursables	5 625	6 681	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 764	2 040
Trésorerie et autres actifs	7 173	5 751	Autres dettes (*)	3 252	2 353
Total	14 939	14 109	Total	14 939	14 109

(*) : y compris dons affectés à reverser et fonds reportés et dédiés pour 2 966 milliers d'euros (et 2 102 milliers d'euros fin 2021).

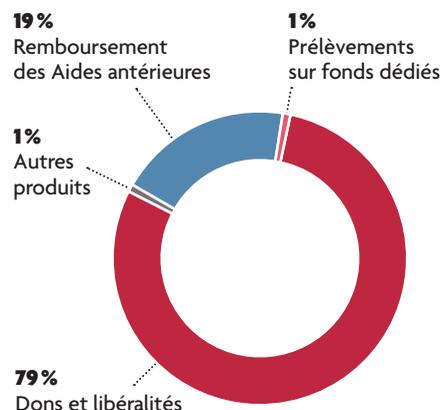
Outre des subventions, la Fondation accorde des Aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Le refinancement des nouvelles Aides remboursables est assuré pour partie par le remboursement des Aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres.

Au total, les ressources atteignent 6,7 millions d'euros et les emplois 5,5 millions d'euros.

Emploi des ressources 2022 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5 331	5 331
Autres produits	90	71
Remboursement des Aides antérieures	1 252	791
Prélèvement sur fonds dédiés	39	39
Total de ressources	6 712	6 232
Nouvelles Aides remboursables accordées	195	195
Autres missions sociales	3 849	3 849
Sous-total missions sociales	4 044	4 044
Frais de recherche de fonds	751	751
Frais de fonctionnement et provisions	324	223
Constitution de fonds dédiés	367	367
Total des emplois	5 486	5 385
Solde de l'exercice	1 226	847

Répartition des ressources totales



Répartition des emplois (en % des ressources totales)

79%

Missions sociales

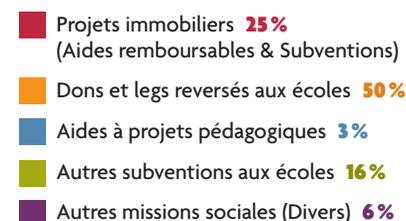
6%

Frais de fonctionnement et provisions

15%

Frais de recherche de fonds

Répartition des missions sociales



UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2022, la hausse de la trésorerie consolidée de la Fondation à 6,1 millions d'euros est principalement due au faible montant de nouvelles aides accordées durant l'année.

Les 3,1 millions d'euros de trésorerie de la seule fondation abritante couvrent 2,4 millions d'euros d'engagements vis-à-vis des écoles : dons affectés reversés dès janvier 2023 et fonds reportés et dédiés liés à des legs. Le solde lui permet de faire face

à l'ensemble de ses charges et de ses engagements pluriannuels (projets pédagogiques et aides aux petites écoles), tout en conservant une grande flexibilité pour adapter sa politique générale aux aléas conjoncturels.

Mettant à profit la hausse des taux d'intérêt intervenue progressivement en 2022, les liquidités de la Fondation ont été partiellement réallouées sur des comptes à terme.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Mgr Benoît Rivière**, évêque d'Autun, Président du Conseil Épiscopal pour l'Enseignement Catholique
- **M. Laurent Bataille**, chef d'entreprise, président de l'UNIAPAC Europe
- **M. Jacques-André Clerc**, dirigeant de banque
- **Maître Guillaume Delvolvé**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- **Général Paul Fouilland**, ancien commandant des forces aériennes stratégiques
- **Mme Clara Gaymard**, fondatrice de Raise, ancienne Vice-Présidente de General Electric International
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **M. Michel Rollier**, ancien Président du Conseil de surveillance de Michelin
- **M. Daniel Rondeau**, de l'Académie française
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Jean Huet**, président d'honneur
- **M. Jean-Louis de Mourgues**, ancien président
- **M. Daniel Hurstel**, président, avocat d'affaires
- **M. Cyrille Marcilhacy**, trésorier, consultant et ancien banquier
- **Maître Michel Lacorne**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Patrick Adam**, dirigeant d'entreprise
- **M. Yves Breu**, ancien dirigeant de banque
- **M. Philippe Delorme**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **M. Gilles Demarquet**, président de l'APEL nationale
- **Maître Valéry Denoix de Saint-Marc**, avocat à la cour
- **M. Josef Jirkovsky**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **M. Hervé de Kerdrel**, président de la Fédération des Ogec
- **M. François Paliard**, expert forestier et foncier
- **M. Philippe Trillot**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique

L'équipe de 8 salariés de la Fondation Saint Matthieu est sous la responsabilité du Délégué général M. Vincent Cordonnier.

Faites un don sur notre nouveau site internet :

www.fondation-st-matthieu.org



Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

76 rue des Saints-Pères – 75007 Paris

Tél. : 01 45 49 61 27

E-mail : donateur@fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est membre du Don en Confiance, qui regroupe près de cent organisations volontaires, et bénéficie ainsi du label « Don en Confiance », garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.

ISSN 2967-4891